

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00066

Numéro SIREN : 382 402 683

Nom ou dénomination : AAA FRANCE CARS

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2018 sous le numéro de dépôt 9090



KPMG S.A.
36 rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul
France

Téléphone : +33 (0)03 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)03 20 20 66 57
Site internet : www.kpmg.fr

AAA France Cars SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

AAA France Cars SAS

10 rue de Luyot - 59113 Seclin

Ce rapport contient 28 pages

Référence : MM/EC

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92056 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
36 rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul
France

Téléphone : +33 (0)03 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)03 20 20 66 57
Site internet : www.kpmg.fr

AAA France Cars SAS

Siège social : 10 rue de Luyot - 59113 Seclin
Capital social : € 300 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Associée unique de la société AAA France Cars,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AAA France Cars SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « 2.3 immobilisations corporelles » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation et à l'amortissement des véhicules immobilisés. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « 2.6 Créances » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société France Cars, décrite dans la note 2.6 de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associée unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

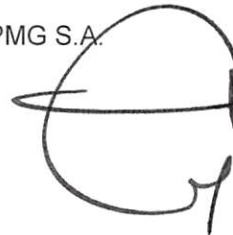
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marcq en Baroeul, le 25 juin 2018

KPMG S.A.



Laurent Prévost
Associé



N° 10937 * 20
Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2018

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉ-DÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : AAA FRANCE CARS - SIREN : 382402683

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Négatif ☐

				Exercice N clos le, 31/12/2017	N-1 31/12/2016
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	22 000	AC 22 000	0
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	299 910	AG 299 910	0
	Fonds commercial (I)	AH	3 095 810	AI 3 095 810	3 095 810
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP	477 477	AQ 477 070	407 7 319
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	274 399	AS 265 806	8 593 16 956
	Autres immobilisations corporelles	AT	71 023 818	AU 15 881 135	55 142 683 22 153 647
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	18 468	CV 18 468	31 245
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF	10 780	BG 10 780	10 780
	Autres immobilisations financières *	BH	575 914	BI 575 914	584 303
	TOTAL (II)	BJ	75 798 576	BK 16 945 921	58 852 655 25 900 060
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM	
		BN		BO	
		BP		BQ	
		BR		BS	
		BT	35 963	BU 35 963	35 963
	CRÉANCES	BV		BW	
		BX	27 067 462	BY 2 314 098	24 753 364 20 031 854
		BZ	6 299 556	CA 35 800	6 263 756 7 691 000
	DIVERS	CB		CC	
		CD		CE	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 109 965	CI 1 109 965	1 192 347
	TOTAL (III)	CJ	36 141 744	CK 2 349 898	33 791 846 35 058 787
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	111 940 321	LA 19 295 820	92 644 500 60 958 847
		CP			

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :
------------------------------------	-------------------	----------	------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : AAA FRANCE CARS - SIREN : 382402683			Néant ☐	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Donc versé :	DA	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	198 184	198 184
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	30 000	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	15 917 423	13 416 568
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfices ou pertes)	DI	3 612 936	2 500 854
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées *	DK	6 275 598	3 236 124	
TOTAL (I)	DL	26 334 140	19 681 731	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	5 616 348	5 123 798
	Provisions pour charges	DQ	478 946	282 626
	TOTAL (III)	DR	6 095 293	5 406 424
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	23 776 800	16 718 976
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	7 739 425	499 018
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	12 724 855	7 550 682
	Dettes fiscales et sociales	DY	8 657 858	7 618 689
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	3 196 471	926 054
	Autres dettes	EA	4 119 658	2 957 274
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	60 215 068	35 870 692	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	92 644 500	60 958 847	
REVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	45 605 098	26 761 381	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

Désignation de l'entreprise : AAA FRANCE CARS - SIREN : 382402683

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	44 810	FB		FC	44 810	138 709	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	87 101 173	FH	58 527	FI	87 159 701	80 356 209	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	87 145 983	FK	58 527	FL	87 204 511	80 494 918	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	2 322 506	2 937 992	
	Autres produits (1) (11)					FQ	9 939 513	14 883 169	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	99 466 530	98 316 079
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		68 747	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	96 398	104 969	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	55 716 943	54 176 344	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 602 347	3 298 385	
	Salaires et traitements *					FY	10 484 338	10 553 972	
	Charges sociales (10)					FZ	3 341 607	3 436 443	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements *			GA	8 452 939	6 510 894	
			- dotations aux provisions			GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	1 046 124	1 189 468	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	928 898	694 488
	Autres charges (12)					GE	6 660 501	12 462 148	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	90 330 095	92 495 859
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	9 136 435	5 820 220	
opérations et communs	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	126 622	144 683	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	126 622	144 683	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-126 622	-144 683	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	9 009 813	5 675 537	



N° 10947 * 20

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

ADAPTÉ POUR LA DÉCLARATION
PAR TÉLÉDEC.FRFormulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AAA FRANCE CARS - SIREN : 382402683		Néant ☐	
		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	415 723	25 766	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	434 190	375 287	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	2 456 064	2 304 426	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 305 976	2 705 479	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	229 211	298 103	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	961 037	1 055 147	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	5 495 537	3 074 742	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6 685 786	4 427 992	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		II	-3 379 810	-1 722 512	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	331 466	262 260	
Impôts sur les bénéfices *		HK	1 685 602	1 189 910	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	102 772 506	101 021 558	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	99 159 570	98 520 704	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	3 612 936	2 500 854	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit-bail immobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	17 506 678	15 999 941	
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	U			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 585 348	1 395 307	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
ABANDON CREANCE AVIS LTD			415 723		
REVENTE VEHICULES EN L'ETAT			379 190		
INDEMNITES EVICTION AGENCE			55 000		
REPRISE AMORTISSEMENT DEROGATOIRE			2 456 064		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(7)	Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	AMENDES ET PENALITES	137 311	
	CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	825	
	INDEMNITES VEHICULES EPAVES	80 318	
	CONDAMNATION TRANSACTION	10 757	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	VNC VEHICULES VGE	12 639	
	VNC VEHICULES EPAVES VOLS	948 398	
	DOTATION AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	5 495 537	

S.A.S AAA France Cars

10 rue de Luyot

59113 SECLIN

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017 dont le total est de 92 644 500 € et au compte de résultat de l'exercice dont le total produit est de 102 772 506 € et dégageant un bénéfice de 3 612 936 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sommaire

- 1) Faits marquants
- 2) Méthode
 - 2.1 Règles et méthodes comptables
 - 2.2 Immobilisations incorporelles
 - 2.3 Immobilisations corporelles
 - 2.3.1 Durée d'amortissements
 - 2.3.2 Amortissements des véhicules
 - 2.4 Primes de volume
 - 2.5 Immobilisations financières
 - 2.6 Créances
 - 2.7 Disponibilités
- 3) Comptes de régularisation
 - 3.1 Produits à recevoir-clients facture à établir
 - 3.2 Charges constatées d'avance
 - 3.3 Clients- Avoirs à établir
 - 3.4 Fournisseurs factures non parvenues
 - 3.5 Dettes fiscales et sociales
- 4) Passif
 - 4.1 Composition du capital social
 - 4.2 Provisions réglementées
 - 4.3 Provisions pour risques
- 5) Dettes et créances avec les entreprises liées
 - 5.1 Autres participations
 - 5.2 Créances rattachées à des participations
- 6) Parties liées
- 7) Engagements financiers
 - 7.1 Effets escomptés et non échues
 - 7.2 Engagements de crédit-bail
 - 7.3 Engagements location simple
 - 7.4 Droits individuels à la formation
 - 7.5 Engagement retraite
- 8) Impôts
 - 8.1 Ventilation de l'impôt
 - 8.2 Accroissement et allègements de la dette future
- 9) Chiffre d'affaires
 - 9.1 Ventilation du chiffre d'affaire
- 10) Social
- 11) Produits et charges Exceptionnels
- 12) Mouvement des immobilisations
- 13) Fonds de commerce
- 14) Echéances des créances et dettes
- 15) Amortissements
- 16) Provisions
- 17) Variation des capitaux propres
- 18) Transferts de charges

1) FAITS MARQUANTS

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- o Ouverture d'une nouvelle agence à Valence en janvier 2017
- o Le 15/11/2017, nomination de Monsieur Laurent SCULLIER en qualité de Président de la société AAA France Cars suite à la démission de Monsieur Massimo MARSILI

2) METHODE

• 2.1 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 et 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologués par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et par arrêté ministériel du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les amortissements sont déterminés en fonction des durées réelles d'utilisation des immobilisations.

• 2.2 Immobilisations Incorporelles

Le règlement n°2015-06 pose le principe selon lequel le fonds commercial (y compris le mali technique de fusion qui lui est affecté) est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Il ne fait donc pas l'objet d'un amortissement, sans qu'il y ait à le justifier.

En contrepartie de la présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds de commercial, l'Autorité des normes comptables impose la réalisation d'un test de dépréciation systématique au minimum une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur (PCG, art.214-15) ;

Bien que le règlement n°2015-06 instaure de nouvelles dispositions et notamment l'obligation de réaliser un test de dépréciation, dont les modalités ont été précisées, au minimum une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur, pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, il n'y a aucune incidence sur les comptes annuels de l'entreprise hormis le changement de réglementation.

En effet les fonds de commerces de 3 019 511 € correspondent au détail repris au paragraphe 14. Le test d'impairment réalisé via l'approche du multiple de Ebitda valide l'absence de dépréciation de ce fonds.

- **2.3 Immobilisations corporelles**

- **2.3.1 Durée d'amortissements**

Les durées d'amortissements fiscales sont déterminées en fonction des durées réelles d'utilisation des biens à savoir :

Type	Mode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Installations générales	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciel	Linéaire	1 an

- **2.3.2 Amortissements des véhicules**

Le calcul des amortissements économiques est effectué sur l'écart existant entre la valeur immobilisée du bien et sa valeur probable de revente. Ce différentiel est amorti sur une durée déterminée par type d'immobilisation, et ce en fonction du marché constaté.

Compte tenu de l'évolution du marché et des moyennes constatées sur les 2 dernières années, les durées d'utilisation ont évolués de la façon suivante :

Véhicules de tourisme	24 mois
Véhicules utilitaires	44 mois
Bennes	50 mois
Poids lourds	60 mois
Véhicules Opel	suivant protocole du fournisseur.

Le différentiel entre l'amortissement économique et fiscal est constaté en amortissement dérogatoire.

La dotation sur amortissements dérogatoires est de 5 495 537 €, la reprise sur amortissements dérogatoires est de 2 456 064 €, ce qui porte les amortissements dérogatoires à 6 275 598 € au 31/12/2017

- **2.4 Primes de volume**

La société France cars comptabilise les primes de volume selon la méthode de l'engagement.

- **2.5 Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou à la valeur de décaissement d'origine.

Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité, appréciée par la direction de la société sur la base de différents critères tels que le chiffre d'affaires, les perspectives de développement et les capitaux propres.

Titres de participation au 31/12/2017

EURLI	3 500 €
SAS VEHITEL 2000	15 245 €
TOTAL	18 745 €

Le total des dépôts et cautionnements versés s'élèvent à 574 914 euros.

• 2.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances clients de plus d'un an sont dépréciées à 100% de leur montant hors taxes.

• 2.7 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

3) COMPTES DE REGULARISATION

• 3.1 Produits à recevoir-Clients facture à établir

DETAIL PRODUITS A RECEVOIR	31/12/2017
----------------------------	------------

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 902 401
- CLTS FACT A ETABLIR	1 450 090
- FAE PRIMES VOLUMES IMMO	452 310

AUTRES CREANCES	3 586 349
- RRR A OBTENIR-AVOIR NON RECU	707 276
- PRIME DE VOLUME A RECEVOIR	1 285 150
- REMBOURSEMENT ASSURANCE	1 536 904
- COFACE REMBOURSEMENT A RECEVOIR	57 019

TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	5 488 750
--------------------------------------	------------------

• 3.2 Charges constatées d'avance

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	31/12/2017
--	------------

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 109 965
CHARGES D'EXPLOITATION	
- CHGES CSTEES D'AVANCE	1 109 965

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 109 965
---	------------------

- **3.3 Clients-Avoirs à établir**

Avoirs à établir 2 853 499 €

- **3.4 Fournisseurs factures non parvenues**

Fournisseurs factures non parvenues 9 820 227 €

- **3.5 Dettes Fiscales et sociales**

DETTE FISCAL ET SOCIAL		31/12/2017
DETTE FISCAL ET SOCIAL		8 657 858
- SAISIE ARRET		1 536
- BUDGET FONCTIONNEMENT CE		27 163
- PROVISION CP CHARGES/CP		1 171 117
- PROVISION PRIMES ET CHARGES/ PRIMES		284 221
- PARTICIPATION DES SALARIES		418 544
- URSSAF RETRAITE ASSEDIC MUTUELLE		577 516
- TVA		5 294 266
- C3S		126 794
- TAXE APPRENTISSAGE		108 347
- EFFORT CONSTRUCTION		45 839
- FORMATION CONTINUE		151 492
- TAXE AGEFIPH		50 000
- CET		152 793
- ETAT IMPOTS SUR LES SOCIETES		248 232
DETTE FISCAL ET SOCIAL		8 657 858

4) PASSIF

- **4.1 Composition du capital social**

Le capital est composé de 600 actions d'une valeur nominale de 500 €.

	Nombre de parts / actions	Valeur nominale
Position début d'exercice	600	500.00 €
Position fin d'exercice	600	500.00 €

- **4.2 Provisions réglementées**

	Montant
Provisions réglementées N-1	3 236 124 €
Cession des véhicules au cours de l'exercice	- 2 456 064 €
Dotation aux provisions de l'exercice	5 495 537 €
Total amortissements dérogatoires	6 275 598 €

- **4.3 Provision pour risques**

	Montant
Provisions litiges	1 559 488 €€
Provisions pour charges / accidents véhicules	4 056 860 €
Total Provision pour risques	5 616 348 €

Les provisions ont été calculées sur les coûts réels engagés :

- selon la demande de la partie opposée pour les litiges pour prudhommaux et commerciaux
- selon un historique de coûts pour les charges / accidents véhicules

5) DETTES ET CREANCES AVEC LES ENTREPRISES LIEES

- **5.1 Autre participations**

EURLI	3 500 €
SAS VEHITEL 2000	15 245 €
TOTAL	18 745 €

- **5.2 Créances rattachées à des participations**

Néant

6) PARTIE LIEES

Les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

7) ENGAGEMENTS FINANCIERS

- **7.1 Effets escomptés et non échus : Néant**

- 7.2 Engagements de crédit-Bail

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE				74 625 824,96	74 625 824,96
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs				10 926 041,14	10 926 041,14
Exercice en cours				11 029 658,39	11 029 658,39
TOTAL				21 955 699,53	21 955 699,53
VALEUR NETTE				52 670 125,43	52 670 125,43
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs				10 923 127,38	10 923 127,38
Exercice en cours				16 161 163,56	16 161 163,56
TOTAL				27 084 290,94	27 084 290,94
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus				19 365 531,98	19 365 531,98
A plus d'un an et moins de 5 ans				23 365 991,09	23 365 991,09
A plus de cinq ans					
TOTAL				42 731 523,07	42 731 523,07
VALEUR RESIDUELLE					
Evaluation Prix d'achat résiduel				1 863 306,08	1 863 306,08

- 7.3 Engagements location simple

Engagements à -1 an	Engagements de +1 à 5ans	Engagements à 5 et +	Total Engagements Location Simple
3 743 533	1 193 236		4 936 769

- **7.4 Engagement retraite**

L'engagement de retraite valorisé au 31/12/2017 est de 478 945 euros et correspond aux cotisations qui doivent être versées à la caisse IRP AUTO au titre du capital fin de carrière.

La variation de cette provision par rapport à l'exercice N-1 est détaillée dans le tableau ci-dessous :

	31/12/2016	Dotation	Reprise	31/12/2017
Provision PIDR	282 626	196 319		478 945

8) IMPOTS

- **8.1 Ventilation de l'impôt**

Impôts sur les sociétés 2017 1 685 602 €

- **8.2 Accroissements et allègements de la dette future**

Allègements de la dette future d'impôts

VENTILATION IS 2017	Courant	Exceptionnel	Participation	Total
Résultat avant impôts	9 009 813	- 3 379 810	- 331 466	5 298 537
Impôt correspondant	2 853 804	- 1 080 833	- 87 368	1 685 602
Résultat après impôts	6 156 009	- 2 298 977	- 244 098	3 612 936

Réintégrations fiscales 2017:

	2017
Amendes et pénalités	137 311
Provision C3S N	132 145
Effort construction N	45 839
Participation N	331 466

Réintégrations fiscales	646 761
--------------------------------	----------------

Accroissements de la dette future d'impôts

Provisions réglementées : 6 275 598 €

9) CHIFFRE D'AFFAIRES

France Cars est une société de location de véhicules et utilitaires à destination des professionnels et particuliers. La reconnaissance du chiffre d'affaire se fait à la journée de location.

•9.1 Ventilation du chiffre d'affaires 2017 par secteur d'activité

	31/12/2017
Activité Location	87 204 511 €
Ventes de marchandises	44 810 €
Production Vendue	87 159 701 €
Autre Activité	0 €
Chiffre d'Affaires total	87 204 511 €

10) SOCIAL

Ventilation de l'effectif moyen	2015	2016	2017
Employés	302	331	330
Cadres	45	42	38
Total	347	373	368

11) CICE

Le CICE a été comptabilisé au crédit d'un compte de charges sociales pour un montant de 557 866 € au 31/12/2017.

Les fonds correspondant ont permis à l'entreprise de financer une partie de ses investissements 2017 et de poursuivre son développement en créant de nouveaux emplois.

Le CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi) s'élève à 557 866 €.

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

Sa comptabilisation a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Le CICE a été utilisé pour améliorer la compétitivité de l'entreprise. Il a permis notamment de participer partiellement au financement en matière : d'investissement, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution de notre fonds de roulement.

12) PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

COMPLEMENT AU COMPTE DE RESULTAT PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

2053

Désignation : AAA FRANCE CARS

Clôture au : 31/12/2017

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges	Produits
ABANDON CREANCE AVIS LTD		415 722,61
REVENTE VEHIOCULE EN L'ETAT		379 189,83
INDEMNITES /VEH EPAVES		55 000,00
REPRISE AMORT DEROGATOIRES VH		2 456 063,82
AMENDES PENALITES	137 311,11	
CHARGES/EXERCICES ANT.	824,94	
INDEMNITES /VEH EPAVES	80 318,13	
CONDAMNATION-TRANSACTION	10 756,80	
VNC VEH VGE	12 639,00	
VNC/VEH EPAVES/VOL	948 398,47	
DOT AMORT DEROGATOIRES VH	5 495 537,43	
TOTAUX	6 685 785,88	3 305 976,26

13) MOUVEMENT DES IMMOBILISATIONS

Désignation : AAA FRANCE CARS

Clôture au : 31/12/2017

CADRE A - IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
			par réévaluation au cours de l'exercice	acquisitions, créations apports, virements
Frais établissement et de développ	TOTAL I	CZ 22 000	D8	D9
Autres postes immob. incorporelles	TOTAL II	KD 3 395 721	KE	KF
Terrains		KG	KH	KI
	Dont composants			
- sur sol propre	L9	KJ	KK	KL
Constructions - sur sol d'autrui	M1	KM 477 477	KN	KO
- install.générales	M2	KP	KQ	KR
Install.techn.,mat.,outillage indust.	M3	KS 292 673	KT	KU
- installations générales, agencmts, aménag.		KV 3 450 353	KW	KX 156 252
Autres immob. - matériel de transport		KY 29 587 072	KZ	LA 48 553 893
corporelles - matériel de bureau et informatique, mobilier		LB 838 868	LC	LD 75 598
- emballages récupérables et divers		LE	LF	LG
Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ
Avances et acomptes		LK	LL	LM
	TOTAL III	LN 34 646 443	LO	LP 48 785 743
Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T
Autres participations		8U 31 245	8V	8W
Autres titres immobilisés		1P	1R	1S
Prêts et autres immobilisations financières		1T 595 084	1U	1V 821
	TOTAL IV	LQ 626 328	LR	LS 821
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	OG 38 690 493	OH	OJ 48 786 564

CADRE B - IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine immob. fin d'exercice
		par virement de poste à poste	par cession, mise HS, mise en équivalence		
Frais établissement et développ Tot. I	IN	CO		D0 22 000	D7
Autres postes immo.incorporelles Tot. II	IO	LV		LW 3 395 721	1X
Terrains	IP	LX		LY	LZ
- sur sol propre	IQ	MA		MB	MC
Constructions - sur sol d'autrui	IR	MD		ME 477 477	MF
- install.général., agenc	IS	MG		MH	MI
Install.techn.,matériel,outillage indust.	IT	MJ	18 274	MK 274 399	ML
- install.général., agenc	IU	MM	26 080	MN 3 580 525	MO
Autres immob. - matériel de transport	IV	MP	11 612 138	MQ 66 528 827	MR
corporelles - mat.bureau, inf., mob.	IW	MS		MT 914 466	MU
- emballages récupér.	IX	MV		MW	MX
Immobilis. corporelles en cours	MY	MZ		NA	NB
Avances et acomptes	NC	ND		NE	NF
	TOTAL III	IY	NG 11 656 492	NH 71 775 694	NI
Participations par mise en équivalence	IZ	OU		M7	OW
Autres participations	IO	OX	12 777	OY 18 468	OZ
Autres titres immobilisés	I1	2B		2C	2D
Prêts et autres immobilis. financières	I2	2E	9 210	2F 568 695	2G
	TOTAL IV	I3	NJ 21 987	NK 605 163	2H
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	I4	OK 11 678 479	OL 75 798 578	OM

14) FONDS DE COMMERCE

ELEMENTS DU FONDS COMMERCIAL

<i>Eléments - fonds de commerce</i>	<i>Valeur nette</i>
Non affecté	1 307 569
Lille	228 654
Neuilly s/ Seine	68 000
Metz	10 000
Rouen	115 350
Le Havre	68 100
Lille Delory	60 000
Walgren Lyon Part Dieu Garibaldi	95 830
Walter Spanghero Toulouse Pau Narbonne	236 000
Caluire	75 000
Bron	60 000
Lyon Part Dieu	76 500
Charleville Mezieres	50 000
CEPS Nantes Bordeaux Evry Montpellier St Nazaire La Roche	240 886
Hall de L'auto	7 622
La Route Bleue Aix Annecy Grenoble Dijon	120 000
La Route Bleue Marseille	37 500
La Route Bleue Vitrolles	12 500
Strasbourg	150 000
TOTAL	3 019 512

15) ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

- 8 -	ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	2057
-------	---	------

Désignation : AAA FRANCE CARS

Clôture au : 31/12/2017

CADRE A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
Prêts (1) (2)	UP	10 780	UR	US
Autres immobilisations financières	UT	575 914	UV	UW
Clients douteux ou litigieux	VA	1 699 763		
Autres créances clients	UX	25 367 699		
Créance représent. titres prêtés	UO			
Personnel et comptes rattachés	UY	33 777		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	UZ	5 383		
- impôt sur les bénéfices	VM	557 866		
Etat et autres - taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 639 325		
collectivités - autres impôts, taxes, versements assimilés	VN			
- divers	VP			
Groupe et associés (2)	VC			
Débiteurs divers (dont pension titres)	VR	4 063 205		
Charges constatées d'avance	VS	1 109 965		
TOTAUX	VT	35 063 677	VU	35 063 677
(1) Montant : - prêts accordés en cours d'exercice	VD			
- remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
(2) Prêts et avances consentis aux associés	VF			

CADRE B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires conver.(1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Empr., dettes - à 1 an maximum	VG	1 093 605	1 093 605		
établi crédit - à plus de 1 an	VH	22 683 195	8 073 225	14 609 970	
Empr.,dettes financ.divers (1) (2)	8A	143 705	143 705		
Fournisseurs, comptes rattachés	8B	12 724 855	12 724 855		
Personnel et comptes rattachés	8C	1 474 993	1 474 993		
Sécurité sociale, aut.org.sociaux	8D	1 005 102	1 005 102		
- impôt bénéfices	8E	248 232	248 232		
Etat et autres - T.V.A.	VW	5 294 266	5 294 266		
collectivités - oblig.cautionnées	VX				
- autres impôts	VQ	635 264	635 264		
Dettes immob. cptes rattachés	8J	3 196 471	3 196 471		
Groupe et associés (2)	VI	7 595 720	7 595 720		
Autres dettes (pension titres)	8K	4 119 658	4 119 658		
Dettes représent.titres emprunt.	Z2				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAUX	VY	60 215 066	VZ	45 605 098	14 609 970
(1) Emprunts souscrits ds exerc.	VJ	15 000 000			
Emprunts rembour.ds exerc.	VK	8 982 250			
(2) Emprunts, dettes associés	VL				

16) AMORTISSEMENTS

- 6 -	AMORTISSEMENTS	2055
-------	----------------	------

Désignation : AAA FRANCE CARS

Clôture au : 31/12/2017

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Amortissements fin exercice
Frais établist, développement I	22 000			22 000
Autres immob.incorporelles II	299 911			299 911
Terrains				
- s/sol propre				
Constructions - s/sol autrui	470 158	6 912		477 070
- inst.général.				
Install.techn., mat.,outillage	275 717	8 363	18 274	265 806
- inst.agencmts	2 366 454	340 098	17 313	2 689 239
Aut. immob. - mat.transport	8 616 420	8 056 478	4 262 311	12 410 586
corporelles - mat.bureau	739 771	41 538		781 309
- embal.réc.div.				
TOTAL III	12 468 520	8 453 388	4 297 898	16 624 010
TOTAL (I à III)	12 790 431	8 453 388	4 297 898	16 945 921

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immobilisat. amortissab.	Dotations			Reprises			Mouvement net amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissem. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissem. fiscal exceptionnel	
Frais établist. I							
Aut.immo.inc. II							
Terrains							
Constructions							
- sol propre							
- sol autrui							
- inst.général.							
Inst.tech.,mat.							
Aut.immo.corp.							
- Inst.agencmts							
- mat.transport	5 495 537			2 456 064			3 039 474
- mat.bureau							
- embal.récup.							
TOTAL III	5 495 537			2 456 064			3 039 474
Acquis. de titres							
TOTAL IV							
TOTAL (I à IV)	5 495 537			2 456 064			3 039 474
	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
TOTAL non ventilé	5 495 537			2 456 064			3 039 474
	NW = (NP + NQ + NR)			NY = (NS + NT + NU)			NZ = (NW - NY)

17) PROVISIONS

- 7 -	PROVISIONS	2056
-------	------------	------

Désignation : AAA FRANCE CARS

Clôture au : 31/12/2017

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations	DIMINUTIONS Reprises	Montant à la fin de l'exercice
Prov. gisements miniers, pétroliers	3T	TA	TB	TC
Prov. pour investissement	3U	TD	TE	TF
Prov. pour hausse des prix	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
Dont majoration except. 30%	D3	D4	D5	D6
Prov. pour prêts d'installation	IJ	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Prov. pour litiges	4A	4B	4C	4D
Prov. pour garanties clients	4E	4F	4G	4H
Prov. pertes marchés à terme	4J	4K	4L	4M
Prov. pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
Prov. pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
Prov. pensions, obligations simil.	4X	4Y	4Z	5A
Prov. pour impôts	5B	5C	5D	5E
Prov. pour renouvellement immo.	5F	5H	5J	5K
Prov. pour gros entretien et revi.	EO	EP	EQ	ER
Prov. charges s/congés à payer	5R	5S	5T	5U
Autres prov. risques et charges	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Prov. immobilisat. incorporelles	6A	6B	6C	6D
Prov. immobilisat. corporelles	6E	6F	6G	6H
Prov. titres mis en équivalence	02	03	04	05
Prov. titres de participation	9U	9V	9W	9X
Prov. autres immo. financières	06	07	08	09
Prov. stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Prov. comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres prov. pour dépréciation	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE UG UJ	UF UH UK	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				10

18) VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	31/12/2016	AFFECTATION RESULTAT N-1	RESULTAT N	DOTATION	REPRISE	31/12/2017
CAPITAL SOCIAL	300 000					300 000
PRIME D'EMISSION	198 184					198 184
RESERVE LEGALE	30 000					30 000
AUTRES RESERVES	13 416 569	2 500 854				15 917 423
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 500 854	- 2 500 854	3 612 936			3 612 936
PROVISIONS REGLEMENTEES	3 236 124			5 495 537	- 2 456 064	6 275 597
TOTAL	19 681 731	-	3 612 936	5 495 537	- 2 456 064	26 334 140

19) TRANSFERTS DE CHARGES

TRANSFERTS DE CHARGES

<i>Nature des transferts</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
Remboursements sinistres assurance	963 789	79118000
Indemnités véhicules épaves ou volés	118 757	79113-140
Remboursements sociaux : GPAM IPSA FONCEGIF DRFP	114 367	7912100-250
Refacturation main d'oeuvre	38 875	7911100-7911098
Refacturation cartes grises		7911099
transfert de charges d'exploitation	28 162	7912000
Refacturation Intragroupe - Flotte	51 256	7911ABG
Refacturation Intragroupe - Main d'oeuvre	156 171	7912ABG
Refacturation Intragroupe - Maintenance	98 922	7914ABG
Refacturation Intragroupe - Commissions	15 049	7916ABG
TOTAL	1 585 348	

20) PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES DES ENTREPRISES LIEES

- Intérêts sur compte courant Cashpooling Avis Budget Group 14 694,85 €

AAA France CARS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 300.000 euros
Siège social : 10 rue de Luyot – 59113 Seclin
382 402 683 RCS LILLE METROPOLE

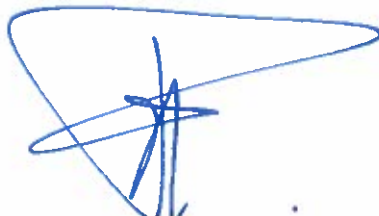
AFFECTATION DU RESULTAT
Exercice social clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit 3.612.936 € en totalité au compte « Autres réserves ».

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que le montant des dividendes mis en paiement au titre des 3 exercices précédents ainsi que l'abattement fiscal correspondant pour les résidents français ont été les suivants :

Exercice	Dividendes nets par action	Abattement fiscal	Total	
2016	0		0	
2015	0		0	
2014	600		600.00	Versés sur l'exercice 2015



Laurent SCULIER
Le Président